



PRATIQUE
50%



THÉORIE
50%

ACTUALISEZ VOTRE CERTIFICAT
DE FORMATEUR PRAP 2S



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de maintenir et d'actualiser les compétences des formateurs d'acteurs PRAP 2S, pour pouvoir concevoir, organiser, animer et évaluer une action de formation PRAP 2S.

PUBLIC

Personne titulaire d'un certificat de formateur d'acteurs PRAP 2S.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'accompagner l'entreprise ou l'établissement dans sa démarche de prévention et dans l'évaluation et l'expression de ses besoins de formation-action prap.
- Être capable d'élaborer un projet de formation-action prap en tenant compte de la spécificité de l'entreprise ou de l'établissement.
- Être capable de mobiliser les différents acteurs et assurer la promotion d'une formation-action prap.
- Être capable d'analyser les risques liés à l'activité physique d'une situation de travail, dans le but de proposer des pistes d'amélioration.
- Être capable de déterminer d'éventuelles pistes d'amélioration (techniques, organisationnelles et humaines) permettant de supprimer ou réduire les risques identifiés.
- Être capable de construire un plan d'action d'amélioration des conditions de travail en rapport avec le projet de prévention de l'entreprise ou de l'établissement.
- Être capable de concevoir et organiser une formation-action prap.
- Être capable d'animer une séquence de formation en prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte en formation.
- Être capable d'utiliser différentes méthodes d'évaluation.
- Être capable d'assurer ou faire assurer la gestion administrative d'une session de formation-action prap.
- Être capable de construire un argumentaire en faveur de l'accompagnement à la mobilité.
- Être capable de décliner les déplacements naturels en mouvements élémentaires en expliquant l'intérêt dans l'accompagnement.
- Être capable de guider l'analyse d'une situation d'accompagnement.
- Être capable d'argumenter le choix des aides techniques en fonction de leurs caractéristiques dans des situations d'accompagnement.
- Être capable d'argumenter la mise en œuvre de l'accompagnement de la mobilité.
- Être capable d'organiser l'épreuve certificative ALM de l'acteur

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un classeur comprenant plus de 100 pages recto/verso, reprenant le contenu de la formation et les référentiels de l'INRS.

Cours richement illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel



INTERVENANT(S)

Titulaire du certificat de Formateur de Formateur PRAP 2S / ALM, certifié par l'Assurance Maladie Risques Professionnels et l'INRS



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, étude de cas, mise en situation...



CONDITIONS D'ÉVALUATION

- 3 épreuves certificatives :
- Analyse d'une situation de travail à partir d'une étude de cas proposée par le formateur de formateurs ou réellement menée, avec son plan d'action
 - Préparation de l'animation d'une séquence de formation tirée au sort
 - Présenter et justifier un déplacement naturel tiré au sort, au regard du schéma décisionnel

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Être titulaire du certificat formateur PRAP 2S de l'Assurance maladie Risques Professionnels et de l'INRS

DURÉE

28 heures (soit 4 jours), dont 7 heures consacrées à l'ALM

EFFECTIF

Effectif minimum préconisé : 4 apprenants
Effectif maximum obligatoire : 10 apprenants

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

28 heures tous les 36 mois

ATTRIBUTION FINALE

Certificat Formateur PRAP 2S valable 36 mois, sous réserve de suivi de l'ensemble de la formation et de réussite aux épreuves certificatives
Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS / SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L454-1-1 et suivants du Code du Travail
Document de référence de l'INRS

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Habilitation Assurance Maladie Risques Professionnels et INRS
Formation de Formateurs PRAP-2S
n°1383995/2018/PRAP-2S-02/O/13



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 50%

Sur l'ensemble de la formation : Actualisation des connaissances sur les nouveautés réglementaires, administratives, techniques.

La place de l'activité physique dans l'activité de travail

- L'homme en situation de travail et la charge de travail

Le fonctionnement du corps humain et ses limites

- Le squelette
- Les ligaments, les muscles, les tendons et les nerfs
- Le fonctionnement de la colonne vertébrale
- Le fonctionnement d'une articulation

Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

- Les TMS des membres supérieurs et inférieurs
- Les atteintes au niveau du dos

Les facteurs de risques et de sollicitation

- Les différents facteurs de risques (biomécaniques, psychosociaux, environnementaux)
- Les sollicitations de l'appareil locomoteur

L'évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée

- La capacité de déplacement du patient
- Les niveaux d'intervention
- Évaluation de la capacité du patient
- Détermination des actions

Les déplacements naturels de la personne

- Schéma de déplacement

L'analyse d'une situation de travail et des déterminants

- Le recueil d'informations sur l'activité physique par l'observation et l'expression du vécu de la personne en situation de travail
- La formalisation des informations recueillies sur un outil adapté (ITaMaMi, OOOOCP, 5M...)

L'analyse des déterminants

- L'analyse dans sa situation de travail, des déterminants de son activité physique

Amélioration des conditions de travail et principes généraux de prévention

- Les principes généraux de prévention
- L'aménagement dimensionnel des postes de travail
- L'élaboration d'un diagnostic
- La recherche de pistes d'amélioration des conditions de travail

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- La portée et les limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- La manutention manuelle de charges inertes et/ou le travail en situation statique
- Le travail en équipe

Les techniques de manutention appliquées à la manutention de personnes

- Les positions du soignant ou de l'aidant
- Les transferts allongé / assis, assis / debout, l'aide à la marche, le transfert debout / assis
- Les transferts assis / assis
- Le rehaussement assis
- Les relevages au sol

Du constat à l'action : la démarche projet

- L'élaboration d'un projet de formation action PRAP intégré à une démarche de prévention
- L'analyse de la demande, des besoins, la finalité, les étapes de mise en œuvre, les ressources, freins et leviers

Les concepts de base de la communication

- Le schéma et les canaux de la communication
- Les principaux systèmes de représentation

L'action de formation

- La conception d'une action de formation
- Les caractéristiques de la formation pour adultes
- L'animation d'un groupe en formation
- Les outils et techniques pédagogiques
- L'évaluation d'une action de formation

Les procédures administratives et l'habilitation

- Outil de gestion national (FORPREV)
- Les cadres et procédures administratifs d'une formation
- Les procédures et les outils du Document de Référence
- Le dispositif d'habilitation du réseau prévention
- Le maintien et actualisation des compétences du formateur PRAP



PROGRAMME

PARTIE PRATIQUE | 50%

Retour d'expérience et partage d'informations

- Présentation des points forts de l'expérience professionnelle des participants
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration identifiés
- Reconnaître et présenter les principaux risques de son métier et les effets induits

Analyse de situations de travail

- Observation de situations réelles de travail, en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain
- Caractérisation des risques liés à l'activité physique et analyse des causes d'exposition
- Utilisation des différents outils d'évaluation du manuel PRAP, pour décrire la situation, identifier les situations dangereuses et rechercher les déterminants

Participation à la maîtrise du risque

- Propositions d'amélioration de situations de travail en agissant sur l'ensemble des composantes de sa situation de travail
- Prise en compte des Principes Généraux de Prévention au cours de cas concrets

Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités

- Les techniques de manutention de personnes
- Identification et utilisation de différents équipements mécaniques et d'aides à la manutention

Conception et animation de séquences de formation-action

- Réalisation de supports
- Animations de modules de formation

